

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL
N° 04/2026
2 AVRIL 2026
AU SIÈGE DE LA FÉDÉRATION ET VISIOCONFÉRENCE

Présidence Jean GRACIA

Présents Mame-Ibra ANNE, Frédéric BURLETT, Dominique CARLAC'H, Odile DIAGANA, Emmanuelle JAEGER, Kevin LEGRAND, Serge MOTTIER, Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAËNDER, Caroline PUJOL

Excusés Aude CLAVIER (pouvoir à Mame-Ibra ANNE)

Assistent Jean-Marc BÉRAUD (Président du CNL), Frank BIGNET (DTN)
 Christophe HALLEUMIEUX (DG Délégué), Jérôme VILLON (DG)

- Début de réunion à 10h00 -

1. Ouverture de la réunion

Jean GRACIA accueille tous les membres du Bureau fédéral présents.

Nicolas PARÉSY, Secrétaire général, propose les validations :

→ **Validation de l'ordre du jour.**

→ **Validation du procès-verbal du Bureau fédéral du 11/03/26.**

2. Intervention du Président – Jean GRACIA

Agenda et intervention du Président

Date	Lieu	Description
12-mars	FFA	Cellule Gouvernance et intégrité
13-mars	FFA	Groupe Licence
14-mars	Nancy	Assemblée générale Ligue du Grand-Est
18-mars	FFA	Réunion avec SportFive
19-20 mars	Torun, Pologne	Championnats du Monde en salle
21-mars	Sophia-Antipolis	Assemblée générale Ligue Région Sud
23-mars	Visio	Webinaire Délégués des Clubs
23-mars	FFA – Visio	Réunion du Groupe Running
25-mars	FFA	Visite de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes
27-28 mars	Paris – INSEP	Réunion Comité directeur
28-mars	Athletica – Eaubonne	Rencontre avec les athlètes U23
30-mars	FFA – Visio	Comité de sélection – Kamnik 2026 (Trail)
31 mars 1er Avril	Paris	Réunion de la Commission Gouvernance et intégrité de European Athletics

Précisions du Président sur son agenda

- 25 mars : rencontre, en présence d'Emmanuelle JAEGER, de Jérôme VILLON, Frank BIGNET et d'Alexandre DODU avec la ligue Auvergne Rhône-Alpes, Marcel FERRARI et son directeur Matthieu HENRY. Les échanges ont été divers et intéressants. Le Président réfléchit à un format similaire avec les autres ligues.
- 27 et 28 mars : réunion du Comité Directeur à l'INSEP. Jean GRACIA exprime sa satisfaction sur la tenue de cette réunion. Les prises de paroles étaient organisées, ce qui évite les discussions croisées.
- 28 mars : rencontre du DTN avec les athlètes U23 qui étaient regroupés à ATHLETICA à Eaubonne. Ce fut un très bon moment de partage avec les athlètes. Odile DIAGANA a également participé à ce regroupement la veille.
- 30 mars : réunion du comité de sélection pour les Championnats du Monde de Trail. Ce fut inhabituel car les Championnats de France de Trail ont eu une particularité avec compensation à faire suite à une erreur de parcours.
Frank BIGNET indique que la sélection est liée au stage de BARTOLI, ce qui peut se comprendre.
- 1 & 2 avril : la commission European Athletics Gouvernance et Intégrité a été accueillie à Paris. Les échanges ont eu pour sujets la gouvernance d'European Athletics, celle des fédérations, le safeguarding (protection des personnes vulnérables), les droits de l'homme, la lutte antidopage, les paris.
- PPS Running : Jean GRACIA annonce un record de prise du Pass Prévention Santé (PPS) avec 18 210 titres de participation.
- Information : l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU) a annoncé ce lundi la suspension provisoire de la Française Auriana LAZRAQ-KHLASS, spécialiste de l'heptathlon, pour manquements à ses obligations de localisation antidopage.
Le Président indique qu'Auriana organise sa défense et qu'elle ira au tribunal disciplinaire accompagnée de son avocat.

Il note que des webinaires informatifs sont faits à destination des athlètes mais ne sont pas toujours suivis.

Odile DIAGANA remarque qu'il y a de bons articles informatifs sur certains réseaux sociaux et évoque la possibilité d'organiser des informations similaires au niveau de la FFA. Kevin LEGRAND ajoute que le Système d'administration et de gestion antidopage [ADAMS], qui coordonne et simplifie les activités antidopage, a besoin de "rénovation".

3. Intervention de la Présidente déléguée Emmanuelle JAEGER

Emmanuelle JAEGER fait état des points suivants :

Stratégie running

- Les échanges intervenus avec les membres de la CNR qui étaient présents à l'occasion du dernier Championnat de France de trail ont été très fructueux et ont permis de préciser certains points ou sources d'inquiétude concernant les évolutions à envisager sur le travail, les moyens disponibles et l'accompagnement à envisager pour les Commissions départementales et régionales de running.
- La médiatisation du rôle central de la FFA dans l'univers Running s'est intensifiée à l'occasion du Marathon de Paris avec l'organisation de plusieurs temps d'échanges avec les médias. Les retombées presse ont été particulièrement importantes, ce qui montre que la Fédération est de plus en plus présente et identifiée comme un acteur essentiel.
- Emmanuelle JAEGER informe les membres du Bureau Fédéral que la FFA va présenter sa candidature pour l'organisation des Championnats d'Europe de running en 2031. Les sites envisageables sont encore à l'étude mais la lettre d'intention va être envoyée à European Athletics. Il s'agit d'une opportunité essentielle tant pour le rayonnement international de la France que pour l'essor du running.

Colloque sur la diplomatie sportive

Emmanuelle JAEGER a participé au colloque sur la diplomatie sportive qui s'est tenu au Sénat et qui était consacré à la lutte contre le dopage et contre les paris sportifs. Ces deux sujets sont pris en compte dans le travail actuel mené par la Cellule Ethique et Intégrité.

4. Intervention du Vice-président chargé des territoires Serge MOTTIER

Serge MOTTIER présente la stratégie institutionnelle de la Fédération.

Objectif

Peser sur les décisions des pouvoirs publics et jouer un rôle dans les décisions institutionnelles et les politiques territoriales

Moyens

Renforcement de l'image et de l'identité de la FFA

- Construire une image positive en valorisant les missions et les valeurs de la FFA
- Gagner et renforcer la confiance en établissant une relation durable avec les acteurs institutionnels

Création de valeur

- Se différencier sur le marché en offrant des dispositifs pertinents et innovants
- Attirer de nouveaux acteurs en mettant en avant nos valeurs et nos dispositifs

Les Grands Principes

- Développer l'athlétisme à 360° en France
- Fixer une vision et une identité institutionnelle forte pour la FFA
- Renforcer l'influence et la légitimité de la FFA
- Assurer l'attractivité et la pérennité de la FFA

Organisation du pôle institutionnel

- Présidente déléguée/vice-président chargé des territoires : niveau politique et Stratégique (incarne la stratégie politique en lien avec le plan de développement) ;
- Directeur général délégué : contribution politique et garant de la déclinaison opérationnelle en coordination avec le système fédéral ;
- Responsable des relations institutionnelles : garant de la connexion entre la FFA et les acteurs institutionnelles et publics ;
- Directrice des opérations institutionnelles : en charge du montage administratif, de la conformité et du suivi administratif/juridique des projets.

Plan d'action 2026

- Cartographie des acteurs institutionnels/public ;
- Optimisation et suivi des contacts ;
- Formalisation d'un dossier type (présentation de la FFA : missions, chiffres clés, projets...) ;
- Identification des appels à projets/financement (recherche d'opportunité) ;
- Conventions-type de partenariat ;
- Définition d'une stratégie de communication institutionnelle ;
- Identification d'indicateurs ;
- Montage de projets spécifiques en lien avec les territoires et structures fédérales concernées ;
- Présence au salon des maires et des collectivités locales en novembre 2026.

En résumé, Christophe HALLEUMIEUX indique qu'il faut passer d'une logique d'opportunité à une logique de commercialisation dans une démarche de marketing territorial. Puisque cela est fait pour les partenaires privés, cela nécessitera de mobiliser des ressources humaines comme expliqué, mais aussi financières (à prendre en compte dans les travaux de révision budgétaire).

Les interventions des membres du bureau mettent en évidence plusieurs réflexions

Sur l'organisation, Jean GRACIA, Dominique CARLAC'H et Christophe HALLEUMIEUX soulignent la nécessité de structurer le fonctionnement interne : clarification des rôles, désignation de référents, mise en place de rendez-vous réguliers et production d'outils pour les acteurs de terrain, afin de limiter la dépendance aux seuls élus.

La communication : scénariser les rencontres ou échanges importants, en « logotant » FFA le plus souvent et le plus visuellement possible.

L'opinion publique c'est l'opinion publiée. On doit diffuser un maximum sur l'athlétisme.

Sur la stratégie, Serge MOTTIER et Frédéric BURLETT soulignent l'importance de formaliser une approche territoriale globale, avec des objectifs définis et un pilotage identifié. La cartographie constitue une première étape, qui doit être suivie d'une phase d'analyse et de mise en œuvre opérationnelle.

Sur le développement, Emmanuelle JAEGER insiste sur la nécessité de clarifier l'offre, les cibles et les priorités, et de mobiliser l'ensemble des structures (FFA, ligue, comités, clubs) dans une logique de développement, avec un besoin de formation adapté. Ce point rejoint le constat de Serge MOTTIER que le sport amateur ne sait pas se mettre en valeur.

Un point de vigilance est partagé par Jean GRACIA : la nécessité de prioriser les actions pour garantir leur mise en œuvre effective et éviter de s'éparpiller.

5. Point sur les commissions

Nicolas PARÉSY et Béatrice PFAËNDER présentent les tableaux de synthèse de quelques commissions et comités pour informer les membres du bureau des travaux menés :

- Comité consultatif du haut-niveau (CCHN),
- Commission nationale de marche (CNM) et
- Conseil national des comités départementaux (CNCD).

6. Intervention du Trésorier général Frédéric BURLETT

Suivi budgétaire : organisation et calendrier

Le Trésorier général présente l'organisation et le calendrier du suivi budgétaire pour l'exercice 2026, ainsi que les premières étapes relatives à la préparation des budgets 2027 et 2028.

Il rappelle que l'objectif est de soumettre un budget 2026 révisé au Bureau fédéral du 9 juillet 2026, puis au Comité directeur du 23 juillet 2026, accompagné des orientations budgétaires pour 2027 et 2028.

À compter du début du mois d'avril, un point trimestriel de suivi budgétaire sera mis en place. Il réunira le Trésorier général, le Directeur financier et les responsables des principaux pôles (DTN/EDF, Organisation/Marketing, Développement, Communication et Gouvernance).

Ces réunions permettront d'actualiser régulièrement l'atterrissage budgétaire de l'exercice en cours et d'anticiper les éventuels ajustements nécessaires.

Le Trésorier général présente ensuite le calendrier des travaux relatifs à l'élaboration du budget 2026 révisé. Ces réunions, auxquelles seront associés les Vice-présidents référents, se dérouleront de début mai à début juin.

Lors de la réunion de synthèse, le Groupe budget communiquera aux responsables de projets les orientations budgétaires pour 2027 et 2028 et leur demandera de formaliser leurs besoins pour 2027 avant le 4 septembre 2026.

Enfin, Frédéric BURLETT précise que le calendrier d'élaboration du budget prévisionnel 2027 sera avancé, avec pour objectif une finalisation avant le 31 octobre 2026, afin de permettre aux responsables budgétaires d'engager leurs dépenses en toute visibilité.

7. Intervention du Directeur général Jérôme VILLON

Stratégie des ressources humaines

Le Directeur général présente un point structurant relatif à la stratégie en matière de ressources humaines et à l'évolution de la culture managériale au sein de la Fédération.

L'intervention a principalement porté sur le déploiement de la charte managériale, issue du séminaire des managers, avec pour ambition d'en faire un levier concret de transformation.

L'objectif affiché est de dépasser le cadre théorique pour inscrire cette charte dans les pratiques quotidiennes, en installant un cadre managérial partagé, favorisant la cohérence, la confiance et la performance collective, tout en accompagnant la stratégie globale de la Fédération.

Jérôme VILLON détaille la gouvernance du dispositif, reposant sur un pilotage assuré par la direction générale et les ressources humaines, avec un relais opérationnel des managers et un appui du comité de direction.

Un suivi régulier sera assuré, notamment à travers des points trimestriels en CODIR.

Le plan de déploiement s'articule autour de plusieurs phases successives :

- une première phase d'actions rapides (avril-mai 2026) visant à rendre visibles des résultats concrets immédiatement après le séminaire, notamment à travers des actions de communication, la structuration de rituels managériaux et l'identification de pilotes de projets transverses ;
- une phase d'appropriation par les managers (mai-juin 2026), avec un travail de déclinaison opérationnelle au sein des équipes, accompagné par les ressources humaines et appuyé par des outils méthodologiques ;
- une phase de structuration organisationnelle (juin-juillet 2026), destinée à intégrer pleinement la charte dans les processus RH (entretiens annuels, objectifs managériaux, formations) et à harmoniser les pratiques, notamment en matière de gestion de projet et de retours d'expérience ;
- enfin, une phase d'évaluation (dernier trimestre 2026), reposant sur des outils de mesure tels qu'un baromètre managers, permettant d'ajuster la démarche et d'en renforcer la crédibilité.

Cette démarche s'inscrit en cohérence avec les enseignements du baromètre social 2025, et vise à améliorer notamment la circulation de l'information, la lisibilité des priorités et la coopération entre les pôles.

EKIDEN de Paris

Le Directeur général évoque également l'organisation du prochain Ekiden de Paris. L'édition 2026 poursuit un objectif ambitieux, avec une cible de plus de 1 600 équipes, représentant environ 10 000 coureurs. L'ouverture des inscriptions est prévue aux alentours du 10 mai.

8. Intervention du DTN Frank BIGNET

Frank BIGNET informe qu'un travail a été accompli sur les critères permettant aux athlètes d'intégrer le dispositif Athlé Pro en 2027 (sur les résultats sportifs 2026 donc), conjointement avec France Athlétisme.

À côté des athlètes entrant dans critères dits « prioritaires », le dispositif sera étendu à des athlètes complémentaires selon les critères ci-dessous et en fonction du budget alloué.

ATHLE PRO 2027	Critères	
	Prioritaires	Complémentaires
U20	> Top 3 championnats du Monde U20 et top 8 mondial U20 à 3 par pays > Top 3 bilan U20 à 3 par pays	> Top 8 mondial U20 et top 8 mondial U20 à 3 par pays
U23	U23-1 (2006) > Minima A ou B réalisé (cf: modalités de sélection) ou sélection individuelle aux Championnats d'Europe et top 50 mondial à > Top 3 Jeux Méditerranéens et top 50 mondial à 3/pays	U23-1 (2006) > Top 50 seniors à 3/pays
	U23-2 (2005) > Top 16 championnats d'Europe et top 40 mondial à 3/pays > Top 3 Jeux Méditerranéens et top 40 mondial à 3/pays	U23-2 (2005) > Top 40 seniors à 3/pays
	U23-3 (2004) > Top 8 championnats d'Europe et top 32 mondial à 3/pays > Top 3 aux Jeux Méditerranéens et top 32 mondial à 3/pays	U23-3 (2004) > Top 32 seniors à 3/pays
Seniors 1 (2003)	> Top 8 championnats d'Europe et top 20 mondial à 3/pays	> Top 12 championnats d'Europe > Top 20 mondial à 3/pays
Elites	> Top 3 championnats d'Europe et top 20 mondial à 3/pays > Top 8 mondial ou top 8 ranking ou bilan à 3/pays > Trail : Champion d'Europe individuel	> Top 8 championnats d'Europe et top 20 mondial 3/pays > Top 12 mondial ou top 12 ranking 3/pays *Cas particulier des athlètes blessés déjà intégré au dispositif Athlé Pro

Les athlètes retenus au titre des critères prioritaires seront intégrés pour 2 années (administrativement 1+1 année) et ceux qui le seraient au titre des critères complémentaires sur 1 année uniquement.

Ils s'engagent à avoir un projet sportif de haute-performance, à honorer les sélections en Equipe de France et les convocations aux stages et rassemblements nationaux et à participer à des opérations événementielles et/ou de relations publiques, sportifs ou de promotion de l'Athlétisme.

Par ailleurs, concernant 2026, Christophe HALLEUMIEUX précise qu'un dispositif de mise en avant des athlètes avenir se structure avec des organisateurs, sur des meetings cibles, labellisé Silver, Bronze ou ceux organisés par des clubs ayant des athlètes pros :

- 31-mai Forbach
- 06-juin Strasbourg
- 06-juin Angoulême
- 13-juin Nice
- 17-juin Montreuil
- 19-juin Montgeron
- 19-juin Aix-en-Provence
- 28-juin Troyes
- 03-juil Nancy

Au-delà de la valorisation de nos meilleurs jeunes, cela permet de préfigurer un futur circuit des meetings, de donner une visibilité générale du dispositif Athlé Pro, et d'assurer une cohérence avec les autres dispositifs à destination des jeunes comme U-NXT.

Pôles Espoirs Territoriaux

Le Bureau fédéral a examiné l'avancement du déploiement du réseau du Projet de Performance Fédéral (PPF) au 1er avril 2026.

À ce jour, 14 régions ont obtenu un avis favorable, traduisant une structuration désormais effective sur une grande partie du territoire. Cette dynamique permet de renforcer la lisibilité du parcours de performance proposé aux athlètes.

Les candidatures analysées font apparaître des situations différenciées : certaines sont validées, d'autres nécessitent des ajustements, notamment en matière de coordination territoriale, et quelques-unes n'ont pas été retenues faute de cohérence entre les acteurs locaux.

Le Bureau fédéral rappelle que la qualité de la coordination entre clubs et Pôle Espoirs Territorial est un élément déterminant, tout comme la présence d'un encadrement qualifié et de conditions d'accueil adaptées pour les athlètes.

Un accompagnement sera proposé aux structures afin de les aider à finaliser leur mise en conformité.

Formation

Le DTN rappelle la simplification de la formation fédérale à 2 niveaux :



Fin avril, **120 stagiaires du nouveau format de CQP seront évalués**, selon des modalités combinant l'étude d'un dossier et une mise en situation pédagogique.

Parallèlement, **les inscriptions aux promotions CQP 2027 seront ouvertes**, marquant le lancement du prochain cycle de formation.

9. Vie sportive par le Vice-Président Kevin LEGRAND

Calendrier sportif

Kevin LEGRAND revient sur les décisions approuvées par le dernier Comité Directeur sur le calendrier sportif 2026-27 et 2027-28.

Le Bureau fédéral valide désormais les dates de la majorité des championnats des deux prochaines saisons. Le calendrier dans son format PDF sera transmis avec le relevé de décisions du Bureau fédéral et avec le compte-rendu de la réunion.

Il restera à valider les derniers arbitrages pour certaines compétitions lors des prochaines réunions du Bureau Fédéral. Un point subsiste notamment sur le modèle d'organisation du

championnat de France de 10km et marathon pour 2027. Le calendrier 2028-29 sera approuvé plus tard dans l'année, lorsque nous disposerons de tous les éléments du calendrier international.

Implantations

Les implantations suivantes sont validées par le Bureau fédéral :

- Championnats de France de 100km – 3 octobre 2026 – Amiens
- Championnats de France de Trail – 15 et 16 mai 2027 – Guerlédan
- Championnats de France de Course Verticale – 03 juillet 2027 – Arrens-Marsous
- Championnats de France de Course en Montage – 04 juillet 2027 – Arrens-Marsous

10. Vie des clubs par la Vice-présidente Caroline PUJOL

Présentation du Projet Sportif Fédéral 2026

Caroline PUJOL présente le projet sportif fédéral (PSF) pour l'année 2026. Elle indique que la campagne a été lancée le 30 mars et précise que les structures devront déposer leur dossier au plus tard le 3 mai.

Une phase d'instruction des dossiers suivra, conduite conjointement par les ligues, la fédération ainsi que l'ANS.

Concernant la campagne 2026, les clubs auront la possibilité de solliciter un financement pour trois actions :

- deux actions relevant de deux secteurs distincts parmi les suivants : forme et santé, jeunes, running, stade ou formation/lutte contre les déviations ;
- une action complémentaire, facultative, en lien avec une opération nationale (journée de la marche, Kinder Joy of Moving Athletics Day ou Run 2K).

Un point de vigilance est souligné : ne sont désormais plus éligibles les actions mises en œuvre sur le temps scolaire, à l'exception des dispositifs « Je bouge athlé » et « Deux heures de plus au collège », ainsi que les actions réalisées sur le temps périscolaire.

Au niveau des comités, une action obligatoire est prévue, articulée autour de deux axes :

- l'accompagnement des clubs (par exemple via des regroupements de dirigeants sur des thématiques de développement) ;
- la détection, incluant notamment l'organisation d'une opération de détection pour les U14.

Deux actions supplémentaires pourront être proposées, dans des secteurs distincts tels que la forme et santé, les jeunes ou le stade.

S'agissant des ligues, jusqu'à six actions pourront être financées :

- Deux actions obligatoires d'accompagnement de réseau :
 - o une action de coordination des comités, intégrant un projet précisant la mise en place d'une relation continue avec les structures ;
 - o une action d'accompagnement individualisé auprès de comités ciblés, en fonction de besoins identifiés ;
- Trois actions relevant de secteurs distincts : forme et santé, jeunes, et running ;
- Une action complémentaire d'accompagnement du réseau local (comités et/ou clubs), ou une action à destination des pôles espoirs territoriaux pour les ligues concernées.

11. Dossiers du Bureau fédéral

Béatrice PFAËNDER, présidente de la CSR, propose les modifications de la circulaire administrative 2026-27.

Deux modifications principales sont à noter :

- la possibilité pour un club référent de se séparer de l'un de ses clubs associés ;
- la possibilité exceptionnelle de faire une deuxième mutation dans l'année sportive, encadrée par la CSR.

→ **La Circulaire administrative 2026-27 est validée par le Bureau fédéral pour mise en application dès le début de la période de pré-saisie des licences 2026-27.**

Emmanuelle JAEGER présente les responsables des groupes "meetings", "running" et "cross et marche" qui sont formés au sein du Comité consultatif des organisateurs

→ **Validation du Bureau fédéral pour transmission au Comité directeur.**

Licences, titres de participation et clubs

Les titres de participation PPS sont désormais intégrés à cette partie afin de mieux rendre compte du développement global de la pratique.

Au 31 mars 2026, le nombre de licences s'établit à 339 236, soit une augmentation de +2,42 % par rapport à la même date de la saison précédente. Il est à noter que le record atteint l'an dernier a d'ores et déjà été dépassé ; le volume de licences est supérieur de +0,77 % à celui constaté en fin de saison 2024-2025.

S'agissant des titres de participation, leur nombre s'élève à 912 144 au 2 avril 2026. Le nombre de PPS s'établit actuellement à une moyenne de 11 800 par jour.

Le nombre de clubs est, quant à lui, de 3 600 clubs au 2 avril 2026.

Informations diverses

Le Secrétaire général présente les représentations nationales prévues sur les mois d'avril, mai et juin, auxquelles participeront des membres du Bureau fédéral.

Un retour synthétique est ensuite effectué par les membres du Bureau fédéral ayant représenté la Fédération lors des assemblées générales de ligue.

Par ailleurs, il est acté que la réunion du Bureau fédéral du mois de juin est avancée et se tiendra le mardi 16 juin.

Groupe licence

Le Secrétaire général informe du suivi de ce groupe.

- *Fin de la réunion du Bureau Fédéral à 19h45* -



Nicolas PARÉSY
Secrétaire général



Béatrice PFAËNDER
Secrétaire Générale Adjointe

ATHLÈ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

2 avril 2026

RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL
- SIÈGE DE LA FFA -

PRÉSENTS



Président Jean GRACIA

Présents Mame-Ibra ANNE, Frédéric BURLETT, Dominique CARLAC'H (visio),
Odile DIAGANA, Emmanuelle JAEGER, Kevin LEGRAND, Serge MOTTIER,
Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAËNDER et Caroline PUJOL

Invités

Permanents Jean-Marc BÉRAUD (CNL), Frank BIGNET (DTN)
Christophe HALLEUMIEUX (DGD) et Jérôme VILLON (DG)

Excusée Aude CLAVIER

ORDRE DU JOUR



OUVERTURE

- 1. Introduction**
- 2. Intervention du Président**
- 3. Intervention de la Présidente déléguée**
- 4. Stratégie institutionnelle**
- 5. Suivi des commissions**
Pause déjeuner
- 5. Suivi des commissions (suite)**
- 6. Intervention du trésorier**
- 7. Intervention du Directeur général**

- 8. Intervention du Directeur technique national**

Pause

- 9. Vie sportive**
- 10. Vie des clubs**
- 11. Dossiers du Bureau fédéral**
- 12. Questions diverses**

CLÔTURE

ADOPTION DU PV DU BUREAU FÉDÉRAL N° 3 DU 11 MARS 2026

2. | INTERVENTION DU PRÉSIDENT

AGENDA DU PRESIDENT(1/2)

Date	Lieu	Description
12 mars	FFA	Cellule Gouvernance et intégrité
13 mars	FFA	Groupe Licence
14 mars	Nancy	Assemblée générale Ligue du Grand-Est
18 mars	FFA	Réunion avec SportFive
19-20 mars	Torùn, Pologne	Championnats du Monde en salle
21 mars	Sophia-Antipolis	Assemblée générale Ligue Région Sud
23 mars	Visio	Webinaire Délégués des Clubs
23 mars	FFA – Visio	Réunion du Groupe Running

AGENDA DU PRESIDENT (2/2)

Date	Lieu	Description
25 mars	FFA	Visite de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes
27-28 mars	Paris – INSEP	Réunion Comité directeur
28 mars	Athletica – Eaubonne	Rencontre avec les athlètes U23
30 mars	FFA – Visio	Comité de sélection – Kamnik 2026 (Trail)
31 mars – 1 ^{er} Avril	Paris	Réunion de la Commission Gouvernance et intégrité de European Athletics

3. | INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE

4. | STRATÉGIE INSTITUTIONNELLE

4.1 | PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE MENÉE AVEC LES COLLECTIVITÉS

Stratégie institutionnelle fédérale

Objectifs

- PESER SUR LES DÉCISIONS DES POUVOIRS PUBLICS
- JOUER UN RÔLE DANS LES DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES ET LES POLITIQUES TERRITORIALES

Moyens

1. Renforcement de l'image et de l'identité de la FFA

- **Construire une image positive** : valoriser la mission et les valeurs de la FFA
- **Gagner/Renforcer la confiance** : établir une relation durable avec les acteurs institutionnels

2. Création de valeur

- **Se différencier sur le marché** en offrant des dispositifs pertinents et innovants
- **Attirer de nouveaux acteurs** en mettant en avant nos valeurs et nos dispositifs

Stratégie institutionnelle fédérale

Principes

→ établir une relation de confiance avec les acteurs institutionnels

Développer l'athlétisme à 360° en France

- Imprégner la FFA au sein des acteurs publics, privés et associatifs. (État, institutions, collectivités, partenaires, associations, ONG...).
- Inscrire le sport et l'athlétisme dans les politiques publiques et stratégies de développement.

Fixer une vision et une identité institutionnelle forte pour la FFA

- Positionner la FFA comme un acteur central du sport et de la société.
- Développer des partenariats institutionnels et publics pour gagner en notoriété, renforcer notre image, augmenter notre nombre de licences et indirectement accroître nos ressources financières.
- Développer des projets autour de piliers structurants en adéquation avec notre plan de développement.



Stratégie institutionnelle fédérale

Principes

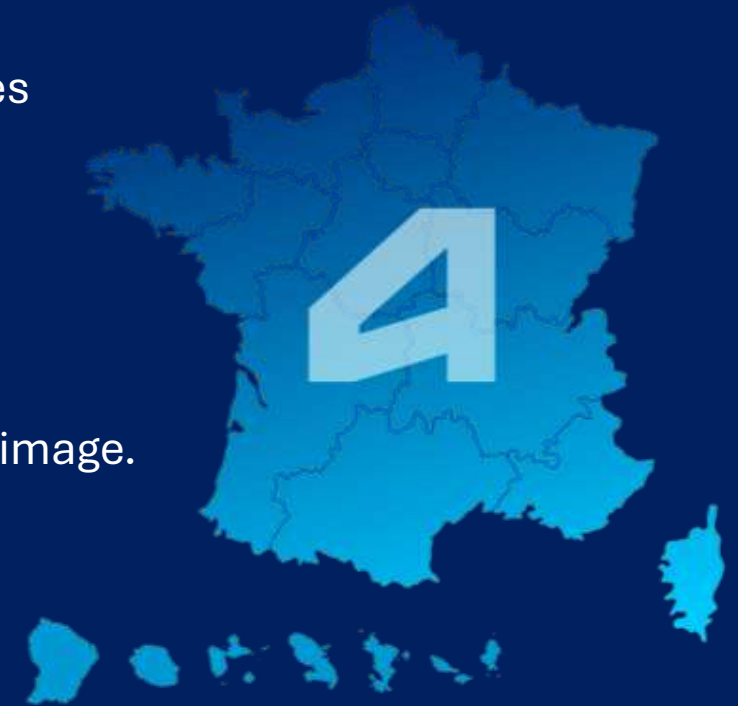
→ établir une relation de confiance avec les acteurs institutionnels

Renforcer l'influence et la légitimité de la FFA

- Développer une force de lobbying pour peser dans les décisions publiques touchant le sport.
- Consolider l'image de la FFA comme acteur d'intérêt général en valorisant le rôle sociétal de l'athlétisme.

Assurer l'attractivité et la pérennité de la FFA

- Garantir la crédibilité de la FFA et consolider un modèle durable de notre image.
- Anticiper les enjeux (bénévolat, digitalisation, transition écologique...).
- Obtenir et sécuriser des financements et infrastructures à tous les niveaux d'échelle territoriale (nationale, régionale et locale)
- Fidéliser/Attirer les acteurs par une culture partagée autour des valeurs de l'athlétisme.



Stratégie institutionnelle fédérale

Principes

La Stratégie institutionnelle est un **levier transversal** pour aligner les actions et renforcer l'impact global de la fédération.

Pensée comme une **dynamique collective**, le développement institutionnel agit comme un catalyseur : faciliter, structurer et amplifier chaque action au service de la FFA et des projets fédéraux.

Notion très large mêlant :

Territoires / Communication / Développement /
Institutions / Influence / Marketing territorial / ...

- **Nécessaire contribution de tous**
- **En structurant l'offre et en coordonnant les différents réseaux, le pôle « Institutionnel » garantit cohérence, efficacité et lisibilité de l'action fédérale.**



Stratégie institutionnelle fédérale

Organisation pôle institutionnel

Niveau politique et Stratégique :

- **Présidente déléguée / Vice-président chargé des territoires**

Incarne la stratégie politique institutionnelle et territoriale en lien avec le projet de développement / Lien politique avec les territoires / Représente et défend les intérêts de l'athlétisme dans les sphères institutionnelles / Active son réseau pour faciliter les projets

- **Directeur général délégué**

Contribution politique / Garant de la déclinaison opérationnelle de la stratégie institutionnelle en coordination avec le système fédéral

Niveau fonctionnel et opérationnel :

- **Responsable des relations institutionnelles**

Garant de la connexion entre FFA et acteurs institutionnels et publics / Pilotage opérationnel / Marketing territorial / Lien fonctionnel avec les techniciens territoriaux / Veille opérationnelle / Activation événementielle

- **Directrice des opérations institutionnelles**

Garante du montage administratif, de la conformité et du suivi administratif/juridique des projets / Contribution aux activations / Montage et suivi des dossiers administratifs / Relations interservices et DTN / Suivi des tableaux de bords / Réalisations des bilans en lien avec les acteurs internes

Feuille de route

- **À court terme** : Renforcer la crédibilité et la visibilité à travers des actions de structuration, de lobbying, de communication et de partenariats.
 - **À moyen terme** : Structurer des conventions-cadres, des labels et des programmes avec les acteurs institutionnels/publics.
 - **À long terme** : Ancrer l'athlétisme dans les politiques publiques et sociétales, garantir un modèle de financement pérenne et développer des formes innovantes de pratique.
- ➔ **Faire de la stratégie institutionnelle un outil de développement fédéral et un vecteur de reconnaissance et d'impact pour l'athlétisme au cœur des politiques publiques et de la société.**

Stratégie institutionnelle fédérale

Propositions d'activation (1/2)

- Mise en place d'un calendrier de rencontres
- Conventionnement

- Identification de référents institutionnels dans les structures fédérales
- Mise en place d'un réseau et l'animer

**INSTITUTIONNALISER
LES RELATIONS**

**COPRODUIRE DE
PROJETS**

**RENFORCER LA
PRESENCE
TERRITORIALE**

**COMMUNIQUER SUR
NOTRE UTILITE
SOCIETALE**

- Construction des projets attractifs et éligibles aux financements publics
- Réalisation de partenariats stratégiques
- Développer une communication orientée valeurs / impact sociétal / utilité publique.
- Produire des bilans d'impact du rôle sociétal de la FFA en France.

Stratégie institutionnelle fédérale

Propositions d'activation (2/2)

- « Observatoire de l'Athlétisme sociétal »
- Accroître la présence de la FFA sur les salons
- Création d'une « Journée Nationale de l'Athlétisme » ?

- Organiser des temps forts transversaux ou thématiques
- Élaboration d'une charte des valeurs de l'athlétisme (santé, équité, durabilité).
- Mise en place de labels ?



- Mise en place d'un groupe de travail spécifique
- Rédaction de « notes de position » et se positionner
- Présence dans les instances
- Consolider et élargir le réseau des « Amis de l'Athlé »

- Réaliser et structurer une veille politique, législative et réglementaire sur les sujets impactant la FFA
- Suivi des orientations stratégiques des institutions publiques
- Anticiper les tendances sociétales

Plan d'action 2026

- Cartographie des acteurs institutionnels / publics
- Optimisation et suivi des contacts institutionnels
- Formalisation d'un dossier type « FFA – Acteur d'intérêt général » (dossier institutionnel de présentation de la FFA : missions, chiffres clés, projets, plan dev...)
- Identification des appels à projets / financements (recherches d'opportunités)
- Conventions-type de partenariat institutionnel (juridique)
- Définition d'une stratégie de communication institutionnelle
- Identification d'indicateurs
- Montage de projets spécifiques, en lien avec les territoires et structures fédérales concernés
- Présence salon des Maires et des collectivités locales (novembre 2026)



Cartographie des acteurs institutionnels/publics

Institutions gouvernementales (national)

- Ministère des Sports
- Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- Ministère de la Santé et des Solidarités
- Autres ministères
- Assemblée Nationale
- Sénat
- France Travail

Institutions internationales

- Union Européenne (FEDER, FSE+...)
- Athlétisme : World Athletics / EA / Union Méditerranéenne d'athlétisme
- AMA / Sport Francophonie / Union Méditerranéenne de l'athlétisme

Institutions sportives (national)

- CNOSF & CPSF
- INSEP
- Agence nationale du sport (ANS)
- Agence nationale des Jeux (ANJ)

Autres structures institutionnelles et tête de réseau (national)

- **Divers** : France Outdoor / Territoires d'Événements sportifs (TES)...
- **Acteurs d'intérêt sportif x économique** : Sport Tech / Le tremplin / COSMOS / Union Sport&Cycle / Ville active & sportive...
- **Associations d'intérêt sportif x social** : Alice Millat / Premiers de cordée / Sport dans la ville...
- **FF sportives connexes** : Retraite sportive / Police nationale / Sport en entreprise / Sport en milieu rural...
- **Secteur scolaire et universitaire** : UNSS / FFSU / ANESTAPS / U3DSTAPS / FF Clubs universitaires...

Collectivités territoriales & Organismes associés (local)

- Conseils régionaux
- Conseils départementaux
- EPCI (métropoles et agglomérations)
- Communes (accueillant clubs ou événements FFA)
- Organismes hors-sport : ARF / ADF / AMF / France Urbaine
- Organismes sport : ANDES / ANDIIS

Acteurs économiques (local)

- **Secteur économique** : CCI / MEDEF / BPI...
- **Secteur touristique** : CRT / CDT / Offices...
- **Agences de développement économique** : Business France / Choose Paris Region (IDF), Ad'Occ (Occitanie), ARADE (Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, AD Nordandie, Invest in Bordeaux, Invest in Lyon...
- **Pôles de compétitivité** : Aerospace Valley, Systematic, Cosmetic Valley...
- **Clusters régionaux** : French Tech, BioValley Alsace, Lyonbiopôle...
- **Incubateurs publics et privés** : Station F, Agoranov, PEPITE...
- **Technopoles** : Sophia Antipolis, Paris-Saclay, Inovallee Grenoble...
- **Transports** : SNCF / RATP / ADP...
- **Syndicats sectoriels** : APRIFEL, CNIEL, Intercéréales...
- **Associations sociales** : StartUp banlieue, Aurore, Mozaïk, La ruche...

Acteurs sociétaux (national)

- **ONG humanitaires** : Les Restos du cœur, Action contre la faim, Emmaüs, Secours populaire...
- **ONG défense de droits humains** : Amnesty, Oxfam, Care...
- **ONG environnementales** : WWF, FNE...
- **ONG soutien féminin** : Human's for women, Rev'elles...

REPRÉSENTATIONS NATIONALES

- ➔ Fiche info « événement », dont éventuels temps forts non-sportifs
- ➔ Contact avec le référent fédéral et local
- ➔ « Bon à savoir »
 - Éléments de contexte (candidature, implantation, organisation...)
 - Structures fédérales impliquées
 - Infos partenariats publics
 - Enjeux sportifs et territoriaux
 - Perspectives
 - ...

5. | SUIVI DES COMMISSIONS

6. | FINANCES

6.1 | SUIVI BUDGÉTAIRE : ORGANISATION ET CALENDRIER

SUIVI BUDGÉTAIRE

Calendrier Budget 2026 révisé

Date	Acteurs	Objectifs
Sem. du 04/05/2026	Groupe budget	Présentation de l'atterrissage à fin 2026 et décisions d'orientations des enveloppes à communiquer aux responsables budgétaires
Sem. du 18/05/2026	Groupe budget avec resp. budgétaires	Présentation des propositions des responsables budgétaires et arbitrages (5 réunions)
Sem. du 01/06/2026 (2 ^{ème} réunion si nécessaire)	Groupe budget	Validation du projet de budget révisé 2026. Orientations 2027 et 2028 à communiquer aux responsables budgétaires + demande de préparer leurs demandes 2027 pour le 04/09/2026

SUIVI BUDGÉTAIRE

Calendrier Budget 2027

Date	Acteurs	Objectifs
Sem. du 21/09/2026	Groupe budget	Présentation du budget 2027 et arbitrages à communiquer aux responsables budgétaires
Sem. du 05/10/2026	Groupe budget avec resp. budgétaires	Echanges sur les propositions des responsables budgétaires et arbitrages (5 réunions)
Sem. du 19/10/2026	Groupe budget	Validation du projet de budget 2027 Bet des grandes lignes de celui de 2028
Une 2 ^{ème} série de réunions est possible		

| SUIVI BUDGÉTAIRE

Objectifs

- Budget révisé 2026 présenté au Bureau fédéral du 9 juillet 2026, puis au Comité directeur du 23 juillet 2026
- Ainsi que les orientations budgétaires pour 2027 et 2028

Points de suivi trimestriels

- Organisation d'un point de suivi trimestriel par « service » : DTN/EDF, ORGA, COMM, DEV et GOUVERNANCE
- Début avril, juillet, octobre et janvier
- Le premier point est programmé les 9 et 10 avril prochains

7. | INTERVENTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

7.1 | SÉMINAIRE DES MANAGERS : PLAN DE DÉPLOIEMENT DE LA CHARTE MANAGÉRIALE

Objectifs du déploiement

Transformer la charte en dynamique concrète et visible

Installer un cadre managérial partagé

Accompagner la transformation stratégique

Renforcer cohérence, confiance et performance collective

Gouvernance

Sponsor - Directeur Général

Pilotage opérationnel - RRH

Relais terrain et engagement de la dynamique - Managers

Appui structuration - CODIR

Suivi - Point trimestriel CODIR

2 Phase 2 - Actions rapides

Objectif

Montrer immédiatement que le séminaire produit des effets concrets – avril/mai 2026

Actions

- ✓ Diffusion du trombinoscope actualisé
- ✓ Restitution CODIR formalisée systématiquement
- ✓ Identification officielle des pilotes projets transverses
- ✓ Lancement d'un rituel trimestriel managers
- ✓ Signature Direction + managers (moment symbolique)

Communication

Post Teams « Charte en action » épisode 1

Indicateurs

- ✓ Au moins 3 engagements activés concrètement
- ✓ Feedback positif sur la visibilité des priorités

3 Phase 3 - Appropriation par les managers

Objectif

Passer du cadre théorique à la pratique quotidienne – mai/juin 2026

Actions

- ✓ Chaque manager présente la charte à son équipe
- ✓ 1 engagement prioritaire choisi par équipe
- ✓ Mise en mouvement (appui RH)
- ✓ Guide des bonnes pratiques (CR réunions...)

Support RH

Création et diffusion d'un support RH « Comment animer la charte en équipe ? » & guide des bonnes pratiques

Post Teams « Charte en action » épisode 2

Indicateurs

- ✓ 100 % des équipes ont eu un temps dédié
- ✓ Au moins 1 action concrète engagée par pôle

4 Phase 4 - Structuration organisationnelle

Objectif

Traduire la charte dans les pratiques RH et organisationnelles – juin / juillet 2026

Actions

- ✓ Intégrer la charte dans les entretiens annuels & les objectifs des managers
- ✓ Premières formations managers sur cette base
- ✓ Définition du « mode projet FFA »
- ✓ Systématiser et formaliser les « Retour d'expérience »

Communication

Post Teams « Charte en action » épisode 3

Indicateurs

- ✓ Charte intégrée aux supports d'entretien
- ✓ Process projet commun validé en lien avec la stratégie d'efficience fédérale

5 Phase 5 - Mesure et ajustements

Objectif

Évaluer et crédibiliser la démarche – dernier trimestre 2026

Actions

- ✓ Mini-baromètre / questionnaire flash managers
- ✓ Retour collectif en plénière managers
- ✓ Ajustement de la charte si nécessaire

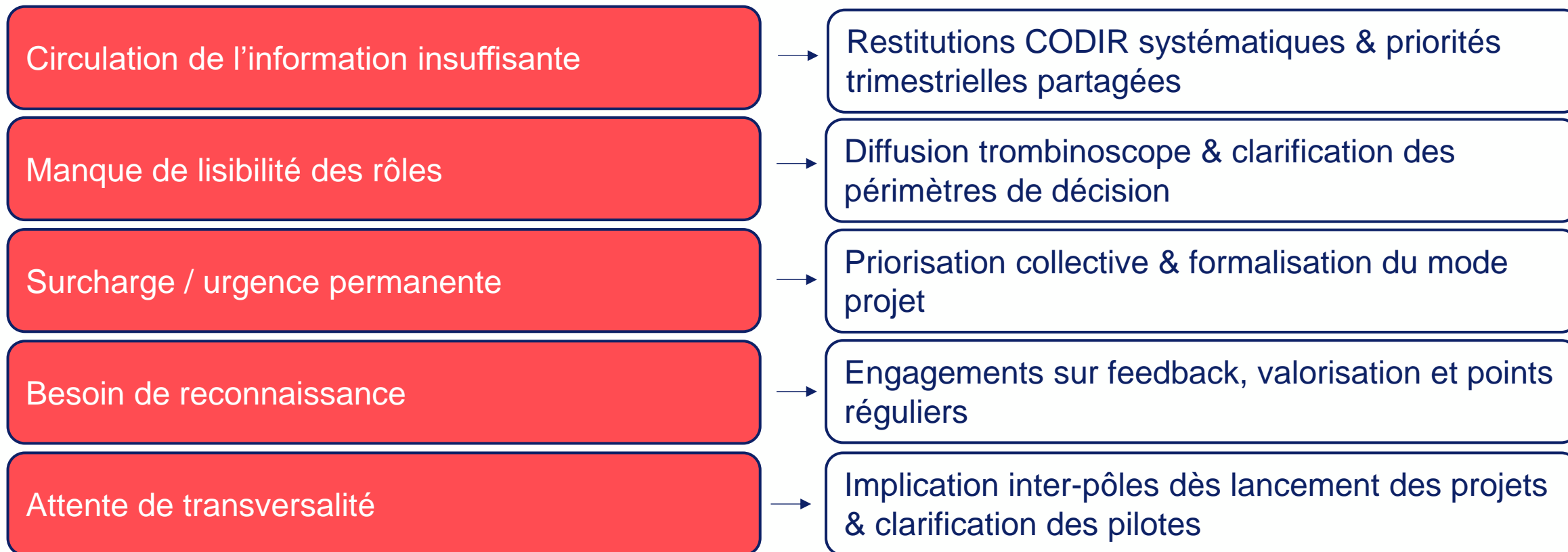
Communication

Post Teams « Charte en action » épisode 4

Indicateurs

- ✓ Perception d'amélioration sur :
 - Circulation de l'information
 - Clarté des priorités
 - Coopération inter-pôles

6 Articulation avec le baromètre social 2025



7.2 | PERCHE ÉLITE TOUR

7.3 | MAIF EKIDEN DE PARIS

RECO TARIFAIRE MAIF EKIDEN DE PARIS 2026

	Grand Public	Clubs FFA	Entreprises Classic	Entreprises Privilège
Early birds (jusqu'au 30/06, 100 équipes max)	138 € (23€ / coureur)	114 € (19 € / coureur)	-	-
Normal	168 € (28€ / coureur)	144 € (24 € / coureur)	330 € TTC (275 € HT)	1260 € TTC (1050 € HT)

- **Augmentation des tarifs GP et clubs (+2€/coureur)** qui se justifie par:
 - 3 années sans augmenter
 - Contexte running avec augmentation générale des tarifs des courses
 - Demande forte en 2025, événement sold out 1 mois et demi avant
- A titre de comparaison, l'Ekiden du Stade Français est passé cette année de 144 à 174 €
- **Proposition d'abandonner le format Half**, qui permettait auparavant de booster les ventes sur les derniers jours d'inscriptions
- Tarifs entreprises iso 2025 (déjà fourchette haute)
- Réflexion sur un **système de réservation pour les clubs**: validation de devis puis inscription de leurs équipes en septembre/octobre

- **Objectif de vente: 1630 équipes / 9780 coureurs** (jauge max par rapport au site)
- **Objectif de recettes: 485 000 €** (+16% vs 2025)
- **Ouverture des inscriptions début mai**

8. | INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

8.1 | ATHLÉ PRO

ATHLÉ PRO 2027 – Critères de performances 2026



ATHLE PRO 2027	Critères	
	Prioritaires	Complémentaires
U20	<ul style="list-style-type: none"> > Top 3 championnats du Monde U20 et top 8 mondial U20 à 3 par pays > Top 3 bilan U20 à 3 par pays 	<ul style="list-style-type: none"> > Top 8 mondial U20 et top 8 mondial U20 à 3 par pays
U23	<p><u>U23-1 (2006)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > Minima A ou B réalisé (cf: modalités de sélection) ou sélection individuelle aux Championnats d'Europe et top 50 mondial à > Top 3 Jeux Méditerranéens et top 50 mondial à 3/pays 	<p><u>U23-1 (2006)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > Top 50 seniors à 3/pays
	<p><u>U23-2 (2005)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > Top 16 championnats d'Europe et top 40 mondial à 3/pays > Top 3 Jeux Méditerranéens et top 40 mondial à 3/pays 	<p><u>U23-2 (2005)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > Top 40 seniors à 3/pays
	<p><u>U23-3 (2004)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > Top 8 championnats d'Europe et top 32 mondial à 3/pays > Top 3 aux Jeux Méditerranéens et top 32 mondial à 3/pays 	<p><u>U23-3 (2004)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> > Top 32 seniors à 3/pays
Seniors 1 (2003)	<ul style="list-style-type: none"> > Top 8 championnats d'Europe et top 20 mondial à 3/pays 	<ul style="list-style-type: none"> > Top 12 championnats d'Europe > Top 20 mondial à 3/pays
Elites	<ul style="list-style-type: none"> > Top 3 championnats d'Europe et top 20 mondial à 3/pays > Top 8 mondial ou top 8 ranking ou bilan à 3/pays > Trail : Champion d'Europe individuel 	<ul style="list-style-type: none"> > Top 8 championnats d'Europe et top 20 mondial 3/pays > Top 12 mondial ou top 12 ranking 3/pays +Cas particulier des athlètes blessés déjà intégré au dispositif Athlé Pro

ATHLÉ PRO 2027 – Critères de performances 2026

Précisions

- U20/U23 et élites *prioritaires* → principe de 2 années pour coller au cycle olympique (dans les faits administrativement : 1 an + 1an)
- Élites *complémentaires* → 1 année
- Dispositif Athlé Pro accessible aux athlètes majeurs uniquement – priorisation via les aides personnalisées de l'ANS pour les mineurs

Engagements des athlètes

- Avoir un projet sportif de haute-performance
- Honorer les sélections en Equipe de France
- Honorer les convocations aux stages et rassemblements nationaux
- Participer à des opérations événementielles et/ou RP, sportifs ou de promotion de l'Athlétisme

Questionnement

- maintien des contrats d'image

Poursuite du développement de l'Athlé Pro

Mise en place d'épreuves spécifiques pour les athlètes Pro Avenir

- Valoriser nos meilleurs jeunes sur les meetings nationaux
- Valorisation générale du dispositif Athlé Pro
- Tisser des liens avec les organisateurs concernés, incluant les clubs d'athlètes pro
- Préfigurer un circuit des meetings à horizon 2027/2028
- Entrer dans la démarche U-NXT

Principes

- Mise en avant des athlètes pros sur des épreuves/meeting identifiées
- Participation des athlètes ciblés (contrepartie aux contrats de travail/image)
- Pour les meetings Bronze et ceux organisés par un club ayant un athlète pro : 1500 euros soutien de 1500 euros + soutien complémentaire si épreuve supplémentaire
- Permet également une montée en qualité sportive de certains meetings
- Informations aux agents
- Réflexion en cours pour « doter » la meilleure performance Avenir

ATHLÉ PRO 2026 – Épreuves « pro avenir » / Meeting



Date	Meetings	Niveau	Epreuves "Avenir"	Accompagnement
31-mai	Forbach	Bronze	Triple-saut F / Marteau F	Chronométrie 1.500 euros
06-juin	Strasbourg	-	1500m H	1.500 euros
06-juin	Angoulême	-	400mH F	1.500 euros + 1 épreuve (?)
13-juin	Nice	Bronze	3000m St H / Triathlon H	Chronométrie 1.500 euros
17-juin	Montreuil	Bronze	1500m F / Marche F	Chronométrie 1.500 euros
19-juin	Montgeron	Bronze	Triple-saut F / 100m H	Chronométrie 1.500 euros + 2 épreuve (?)
19-juin	Aix-en-Provence	-	100m Haies F	1.500 euros
28-juin	Troyes	Bronze	Marteau F / Longueur H	Chronométrie 1.500 euros + 1 épreuve (?)
03-juil	Nancy	Silver	100M haies F / 100m H / 110m haies H 800m H / 1500m H / Longueur H	Chronométrie 75.000 euros déjà fléchés

➔ Budget de 18.000 euros conjointement SCIC/FFA
(résultat positif 2025 + réallocation enveloppe « Sotteville » ?)

8.2 | PÔLES ESPOIRS TERRITORIAUX

PÔLES ESPOIRS TERRITORIAUX

Réseau PPF 2026 : Bilan et Perspectives du Maillage Territorial

Summary Contexte : Ce document présente l'arbitrage des candidatures pour le réseau PPF au 1^{er} avril 2026. L'objectif est de garantir un maillage territorial cohérent tout en imposant un niveau d'exigence non négociable pour l'accompagnement des athlètes de haut niveau.

14 régions avec avis favorables

14

La majorité des ligues (ARA, BRE, IdF, etc.) ont désormais des structures validées.

Focus sur l'Outre-Mer



Guadeloupe et la Réunion sont validées



Polynésie et la Calédonie sont en cours de structuration.

Aperçu des décisions par type de candidature



Acceptées (Ligue/Club)
14 Régions (ex: Nantes, Lyon, Orléans)



Sous condition / Regard singulier
IdF (Clamart), SUD (Miramas), Tahiti



Refusées (Manque de coordination)
ARA (8 clubs), IdF (Ilesy, Cergy)

Accompagnement post-validation



Un soutien sera mis en place pour aider les structures à finaliser leur mise en conformité.

Coordination Territoriale Obligatoire



Le manque de cohérence entre clubs voisins est le premier motif de refus.

Encadrement et Infrastructures



La présence de cadres diplômés (carte pro) et l'accès à l'internat sont cruciaux.



« L'exigence ne se négocie pas »

Les standards du cahier des charges doivent être strictement respectés pour l'athlète.

8.3 | AUTRES POINTS

1 Rappel sur les évolutions de la réforme

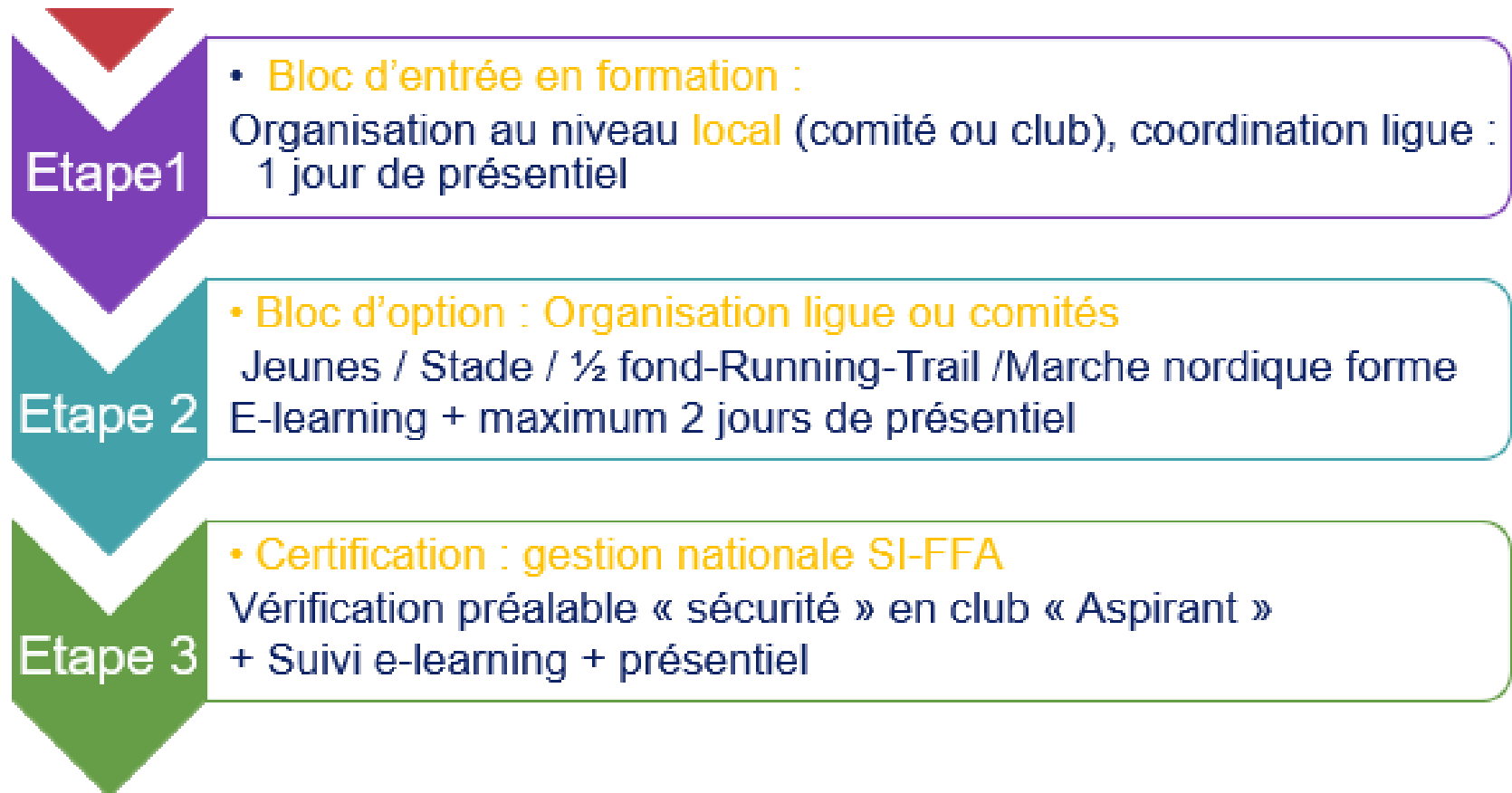
Plus que 2 niveaux de diplôme (entraîneur niveau 1 & entraîneur niveau 2)

Moins d'options avec des choix d'orientation disciplinaire possibles

Inscription directe dans un parcours diplômant possible via le club

Une certification automatisée pour l'**entraîneur niveau 1**

**Entraîneur
niveau 1**



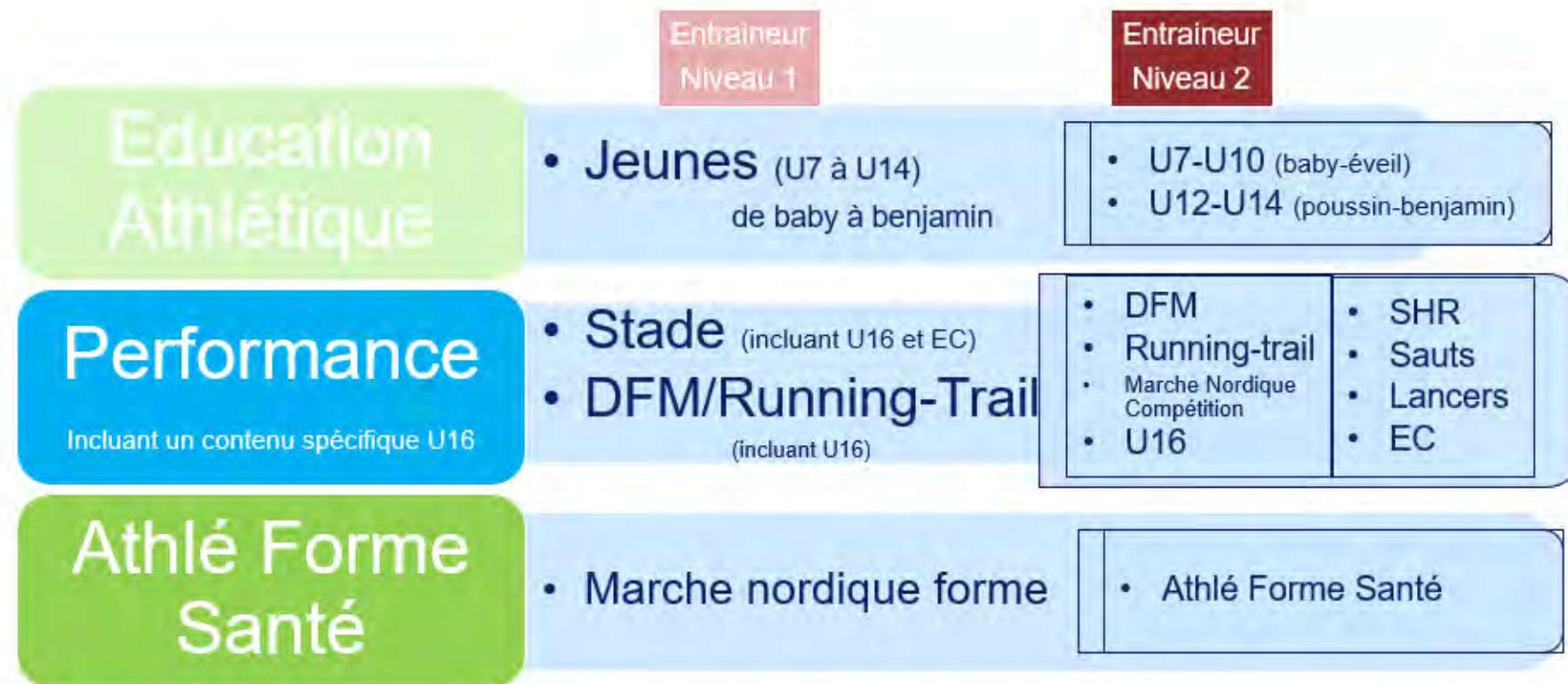
2 Rappel sur les évolutions de la réforme

Prérequis pour l'**entraîneur niveau 2** : être titulaire de l'Entraîneur niveau 1 ou Initiateur/Animateur (ancien système) vérification automatique par le SI-FFA ou licence STAPS

E-learning + présentiel coordonnée au niveau national pour une répartition régionale dès que les effectifs le permettent.

Une validation des diplômes au plan régional par le CTS en charge de la formation encadrement sportif ou un membre de son équipe

Schéma des diplômes



FORMATION PROFESSIONNELLE

Fin avril :

- CQP (nouveau format) : **120 stagiaires** seront évalués (dossier+ face à face pédagogique)
- Lancement des inscriptions aux promotions de CQP 2027

9. | VIE SPORTIVE

9.1 | VALIDATION DU CALENDRIER 2026-27 ET 2027-28

9.2 | IMPLANTATIONS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

CHAMPIONNATS DE FRANCE - Implantations

Propositions d'implantations

Saison	Niv.	Compétition	Date	Lieu	ORG STRUCTURE FFA
2026-27	4	CF 100km	03 octobre 2026	Amiens	Amicale du Val de Somme
2026-27	2	CF Trail	15-16 mai 2027	Guerledan	Club Trail de Guerledan
			07 et 08 août 2027	Méribel	Club des Sports de Méribel
2026-27	4	CF Course en Montagne	04 juillet 2027	Arrens-Marsous	Esclops d'Azun
			07 et 08 août 2027	Méribel	Club des Sports de Méribel
2026-27	4	CF Course Verticale	03 juillet 2027	Arrens-Marsous	Esclops d'Azun
			07 et 08 août 2027	Méribel	Club des Sports de Méribel

10. | VIE DES CLUBS

10.1 | PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX

PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX

CALENDRIER



PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX

3 ACTIONS MAXIMUM PAR CLUB



les actions mises en œuvre sur le temps scolaire ne sont plus éligibles au financement PSF à l'**exception de quelques actions :**

- Jeux Bouge Athlé
- 2 heures de plus au collège.
- Les actions mises en place sur le temps périscolaire

PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX

3 ACTIONS MAXIMUM PAR COMITÉS

1 ACTION OBLIGATOIRE :

1 action de structuration des Comités, comportant 2 axes :

- L'accompagnement des clubs (type regroupement de dirigeants de club sur une thématique de développement)
- La détection des U14

2 AUTRES ACTIONS :



Dans des secteurs différents :
(Forme & Santé, Jeune, Running, Stade)

PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX

6 ACTIONS MAXIMUM PAR LIGUE

2 ACTIONS OBLIGATOIRES D'ACCOMPAGNEMENT DU RESEAU :

- Action de coordination des Comités avec un projet précisant la mise en place d'une relation continue avec les structures
- Action précise d'accompagnement individualisé auprès de comités ciblés, en fonction des besoins identifiés

3 ACTIONS DANS DES SECTEURS DIFFÉRENTS :

(Forme & Santé, Jeune et Running)



1 TROISIÈME ACTION :

1 troisième action
d'accompagnement
du réseau local :
comités et/ou clubs

1 action Pôles
espoirs
territoriaux

[réservée aux
Ligues éligibles]

11. | DOSSIERS DU BUREAU FÉDÉRAL

11.1 | LICENCES, TITRES DE PARTICIPATION ET CLUBS

LICENCES, TITRES DE PARTICIPATION & CLUBS

- ❑ **Licences au 31 mars 2026 :**
 - 339 236
 - +2.42% à date ;
 - +0.77% par rapport à 2025-26
 - Objectif = 4 154

- ❑ **Titres de participation (PPS) : 912 144**

- ❑ **Clubs : 2 600**

11.2 | REPRÉSENTATIONS NATIONALES

REPRÉSENTATIONS NATIONALES

DATE	COMPETITION	LIEU	Représentants fédéral	Commentaires
11-avr.	Championnats de France du 10 000 m	Aix-les-Bains	Jean-Marc BERAUD	
11-12 avril	Championnats de France des 24 heures	Tullins	Dominique MARRADI	
19-avr.	Championnats de France d'Ekiden	Châtelailon-plage	Dominique FOURNET	
03-mai	Championnats de France de Marathon	Ambès	Caroline PUJOL	
03-mai	Championnats de France de Courses en montagne	Gap	Fabrice DUBUISSON	
9-mai	Championnats de France de Marche Nordique	Neuf-Brisach	Jean GRACIA	
10-mai	Championnats de France du 10 km	Troyes	Serge MOTTIER	
14-mai	Championnats de France du 100 km	Steenwerck	Dominique MARRADI	
17-mai	Championnats de France des Clubs Elite	Montreuil	Jean GRACIA	
23-24 mai	Finale nationale Equip'Athlé	Redon	Jean GRACIA	Bénédicte ROZE
31-mai	Meeting de Forbach	Forbach	Frédéric BURLETT	
1-8 juin	Paris-Colmar	Colmar	Jean GRACIA + Emmanuelle (départ)	Frédéric BURLETT (arrivée)

11.7 | CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE

1 MODIFICATIONS DE LA CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE

- Mises à jour des **dates** et des **catégories d'âge**
- Mises à jour des **liens hypertextes**
- Art. 1.8 : Ajouts des **mentions sur les ententes**, notamment la possibilité de séparer d'un Club associé, de reprendre son autonomie, de renoncer au statut de Club référent
- Art. 4.1, 4.2 et 4.5 : Insertion dans la procédure de mutation et de la compensation financière les **conséquences sur la seconde mutation** au cours de la même saison sportive.

ATHLÈ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

2 avril 2026

RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL
- SIÈGE DE LA FFA -